

Faucogney et La Mer, le 07 Septembre 2022

Le Principal,

à

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves

**Objet :** Bourses de Collège et Fonds Sociaux

Madame, Monsieur,

1) **Les Bourses de Collège :**

A) **Dates et Conditions d'attribution :**

- ↪ La campagne de bourse 2022 aura lieu **du 02 septembre au 20 octobre 2022.**
- ↪ Tous les collégiens sont concernés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, SEGPA et ULIS sans condition d'âge.
- ↪ Il existe trois échelons de bourses : (Montant annuel)  
**LEchelon 1 - 105 € - Echelon 2 - 294 € - Echelon 3 - 459 €**
- ↪ L'échelon de bourses est calculé en fonction des ressources de la famille (revenu fiscal de référence) et du nombre d'enfants à charge (document au verso).
- ↪ Le versement s'effectue en trois fois en fin de trimestre (décembre, mars, juin).
- ↪ Pour les élèves demi-pensionnaires : le montant de la bourse sera déduit des frais de demi-pension.

↪ **En cas de difficultés, le service intendance peut vous aider au 03.84.49.92.45**

B) **Demande et constitution du dossier :**

**A FAIRE OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE BOURSE.**

Les familles devront se connecter avec les identifiants donnés en début d'année par le secrétariat d'administration sur le compte EduConnect, vous munir de votre avis d'impôts 2022, suivre le déroulement de la demande (voir document joint).

↪ **Le simulateur est disponible sur le site**  
**[www.education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college)**

**Je vous remercie par avance de respecter impérativement les délais impartis pour faire votre demande de bourses à savoir le 20 OCTOBRE 2022.**

2) **Fonds Sociaux**

Les demandes ne peuvent se faire qu'une fois la campagne de bourses terminée.

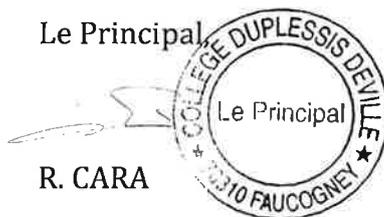
**Si vous avez des difficultés pour régler** : soit la totalité de la demi-pension, soit son solde, si votre enfant a besoin de fournitures, vêtements : vous pouvez faire une demande dans le cadre du « **Fonds Social Collégien** » dossier à retirer à l'intendance ou auprès de l'assistante sociale de l'établissement. Une demande par trimestre.

Si vous avez besoin de renseignements concernant ces demandes vous pouvez contacter Madame Marie-France DEMURGER Assistante Sociale.

La décision vous sera notifiée par écrit dans les jours qui suivront la réunion de la commission.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Principal



R. CARA

↪ Flyer au dos



## COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE COLLÈGE ?

Du 2 septembre au 20 Octobre 2022

### LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon numéro fiscal  
qui figure sur mon avis  
d'impôt 2021



L'identifiant et le mot de passe  
→ de mon compte  
EduConnect  
ou  
→ mes codes pour  
me connecter  
via France Connect  
Plus d'informations au verso



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

### LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

1 Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte EduConnect ou  France Connect

<https://teleservices.education.gouv.fr/>

Je clique sur "Bourse de collège" et j'arrive sur le service.

2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

3 Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.

4 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : [vous avez le droit à l'erreur.](#)

[education.gouv.fr/aides-financieres-college](https://education.gouv.fr/aides-financieres-college)





# EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner  
la scolarité de mes enfants

## À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est un **compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**.



**J'utilise ce compte :**  
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants  
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



**Je peux accéder par exemple :**  
— aux **démarches en ligne** comme la mise à jour de la fiche de renseignement, la demande de bourse, etc.  
— au **livret scolaire** de mes enfants.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

1

Pour activer **mon compte**, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.

2

Une fois que **mon compte est activé**, j'accède aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de mes enfants.

## DES QUESTIONS ?

Si j'ai une question sur ma connexion ou la demande de bourse de collègue la **plateforme d'assistance nationale** est à ma disposition.



Elle sera disponible **du lundi au vendredi de 8h à 20h** et le **samedi de 8h à 12h** par téléphone au **0809 54 06 06** (prix d'un appel local)



ou en ligne à l'adresse : <https://assistanceteleservices.education.gouv.fr>